

Transcription en exécution de l'article 96 (Nouveau loi du 8 juin 1893 du Cod. civil
d'une expédition d'acte de décès en exécution de la note ministérielle du 20 novembre 1896

Le quatre sept mil neuf cent seize, à huit heures

N° 33

étant à St Symonville (Marne) Acte de décès de Amasse
Joseph Marie soldat au 62^e Régiment d'Infanterie 6^e Compagnie
âgé de vingt-neuf ans, matriculé sous le N° 0886 quia Guignen
(St Symonville) domicilié à St Symonville, département de la Marne
De Berry au Bas (Marne) le quatre août mil neuf cent seize
à la suite d'une épidémie de typhus. Le grand Vicaire de la Cure de Guignen
fils de Pierre et de Victoire Ferrinet. L'officier de l'Etat civil
n'a pu constater le décès au lieu habituel par ses
lieux.

DRESSE par moi Jules Bockler Lieutenant au 62^e mil neuf cent seize
Officier de l'Etat civil sur la déclaration de M. Roy Gabriel soldat
infirme au 62^e d'Infanterie sur la déclaration de M. Marquis
soldat Henri soldat infirme au 62^e d'Infanterie âgé de vingt deux
ans témoins qui ont signé avec moi après lecture. J'ai vu les si-
gnatures. Le pat. noy Albert Thomas sous-intendant militaire
Le pat. legalisation de la signature de M. Albert qui lecture

Fait le 16 septembre 1916 Le Ministre de la Guerre par délégation
M. O. Signé par le Secrétaire Administratif Signé. Il est lu
L'acte de décès ci-dessus a été transcrit le deux octobre mil neuf cent seiz-
ante de pat. noy Jules Richard Maire de Laillé.

J. Richard

Amassé
Joseph Marie

Mort pour la
France
Pour mention à Laillé
le seize mai mil neuf cent
dix-neuf. Le Maire,